



Arsea Association Régionale Spécialisée
d'Action Sociale, d'Éducation et d'Animation

Information de l'association

Mise en cause d'éducateurs de l'association en Centres Educatifs Renforcés.

Le Conseil d'Administration et la direction de l'ARSEA souhaitent informer les familles, personnels, partenaires et l'ensemble des personnes avec lesquelles l'association est en relation, qu'une bande sonore et des extraits vidéos dont l'origine et les auteurs ne sont pas encore clairement identifiés, ont été diffusés sur un site d'information et relayés sur des réseaux sociaux et des médias.

Cette bande sonore et ses images relatent les propos abjectes d'une personne se disant éducateur spécialisé dans l'un de nos centres éducatifs renforcés accueillant des jeunes en rupture avec les règles de la société et souvent en grande difficulté familiale. L'auteur des propos fait mine de se vanter de comportements violents et dénigrant à l'encontre de jeunes gens qui ont été pris en charge par l'un de nos foyers dans le cadre de leur placement judiciaire ou socio-éducatif, au cours de l'année 2019.

Nous tenons d'abord à dire notre profonde affliction devant ces images et ces propos choquants qui témoigneraient de comportements totalement répréhensibles et condamnables s'ils s'avéraient exacts. De tels agissements seraient absolument contraires aux valeurs de l'association et de nos personnels engagés chaque jour aux côtés des jeunes que nous accompagnons dans l'unique objectif de favoriser leur réinsertion et leur projet d'évolution dans la société. Nous nous interrogeons cependant également sur les motivations des auteurs de cette campagne de dénonciation lancée contre notre institution qui depuis sa création mène ses missions avec probité, sincérité et engagement aux côtés et sous le contrôle de services publics partenaires.

Bien que nous suivions régulièrement l'activité de nos établissements, dès que l'information a été portée à notre connaissance nous avons engagé une enquête interne pour nous assurer des conditions dans lesquelles les jeunes sont encadrés et avons tenu à vérifier si les missions assurées dans les établissements cités sont en accord avec les valeurs de notre association. Nous avons également pris immédiatement les mesures conservatoires à l'encontre d'un employé identifiable dans les documents qui circulent, afin de le tenir à distance des jeunes et de son environnement de travail.

Une investigation est actuellement menée par les services de gendarmerie et nos services coopèrent avec les enquêteurs pour tirer cette affaire au clair et prendre les dispositions qui s'imposeront dans les meilleurs délais.

Si les agissements indignes et les mauvais traitements incriminés devaient être confirmés par l'enquête, l'association prendra toutes les mesures matérielles et disciplinaires en cohérence avec les décisions de justice, pour y répondre avec force et sans équivoque. D'autre part, l'association se réserve le droit d'utiliser les moyens mis à sa disposition par la justice pour mettre en lumière les motifs de cette campagne de dénonciation, et en cas d'évidente malveillance, engager les poursuites appropriées envers ses auteurs.

L'association